



Règlement du concours de poésie 2022

« Gardette, votre jardin extraordinaire »

Article 1 : Organisateur

La commission Culture et Patrimoine du Conseil de quartier Léon Blum / Folie Regnault organise un concours de poésie ouvert à tous les amateurs.

Cellule des conseils de quartier - LBFR

Concours de poésie 2022

Mairie du 11^{ème}

12 place Léon Blum

75011 PARIS

Article 2 : Thème

Le thème retenu est « *Gardette, votre jardin extraordinaire* ». Les textes devront être inspirés du square Maurice Gardette situé dans le 11^{ème} arrondissement de Paris.

Article 3 : Modalité de participation

Le concours est ouvert à tous les amateurs et amatrices, enfants (jusqu'à 16 ans) et adultes.

La participation est gratuite.

L'envoi des textes pour participer au concours se fera du 2 mai 2022 au **lundi 05 septembre 2022** (minuit).

Chaque participant(e) devra transmettre un poème sur une seule feuille (recto uniquement), de format A4, éventuellement de couleur, écrit de manière lisible ou dactylographié et en évitant autant que possible les fautes d'orthographe.

Tous les types de poésie sont acceptés : en vers, en prose ou même sous forme de calligramme.

Le titre du poème et le nom du participant devront être inscrits au dos de la feuille.

Les participants devront également remplir le bulletin d'inscription joint en annexe.

Les participants mineurs doivent impérativement joindre au bulletin de participation l'autorisation de l'adulte référent disponible en annexe du présent règlement.

Le texte et le bulletin (et l'autorisation le cas échéant) devront être adressés par voie postale ou déposés à l'adresse suivante :

Cellule des conseils de quartier

Concours de poésie 2022

Mairie du 11^{ème}

12 place Léon Blum

75011 PARIS

Tout texte parvenu non accompagné d'un bulletin rempli ou tout texte et tout bulletin reçus hors délais seront automatiquement exclus du concours.

Les textes ne seront pas restitués.

Article 4 : Critère de sélection

Le jury sera composé de conseillers de quartier organisateurs, d'un(e) élu(e) de la mairie du 11^{ème} arrondissement et d'un professionnel (atelier au Centre Paris Anim' Mercœur).

Il se réunira courant septembre.

Les poèmes seront sélectionnés selon les critères de qualité du texte et de la présentation (créativité, propreté, esthétisme...) et de pertinence vis-à-vis du thème proposé.

Les lauréats seront informés le jour de la remise des prix.

Article 5 : Lots

Deux catégories sont prévues : enfants (jusqu'à 16 ans) et adultes.

Les lots ne pourront donner lieu à aucune contestation ou réclamation, ni à leur échange ou remplacement.

Article 6 : Remise des prix et exposition

Les poèmes reçus seront exposés dans le cadre de l'évènement « *Kiosque en poésie* » qui aura lieu le samedi 8 octobre 2022, sous le kiosque du square Maurice Gardette.

La remise des prix, sous le parrainage de M. VAUGLIN, Maire du 11ème arrondissement de Paris, aura lieu en présence d'un(e) élu(e) ce même jour.

Par la suite, les poèmes feront l'objet d'une exposition itinérante dans tout l'arrondissement.

Article 7 : Cession des droits

Le participant assure qu'il possède les droits pleins et entiers sur le poème qu'il transmet.

Le participant s'engage à accepter l'utilisation et la diffusion par les organisateurs du texte déposé dans le cadre du concours :

- À l'exposition, sans restriction ni réserve, sans que cela lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque. Les poèmes seront publiés sous le prénom et l'initiale du nom de leur auteur.

- Sur les supports numériques et les réseaux sociaux de la Ville de Paris, tels que Facebook, Instagram, Twitter ou autres, dans le cadre de la communication sur le concours et sur l'exposition.

Le participant conserve un droit d'usage de ses données originales.

Il est entendu que dans tous les cas, le droit moral lié à la paternité (nom de l'auteur) des textes apparaîtra sur tous les supports les utilisant.

Article 8 : Données personnelles

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participations. A défaut, les participations ne pourront être prises en compte.

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés.

En complétant le bulletin le participant autorise l'organisateur à collecter ses données personnelles suivantes : nom, prénom, adresse postale, Email et numéro de téléphone.

Tous les participants au concours, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données les concernant.

Article 9 : Responsabilité

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier, à tout moment, le présent règlement et à prendre toute décision qu'ils pourraient estimer utile pour l'application et l'interprétation du règlement. Ils se réservent également le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler la contribution, sans préavis, en raison de tout évènement indépendant de leur volonté et notamment en cas d'évènement constituant un cas de force majeure ou un cas fortuit.

Article 10 : Mise à disposition du règlement et des bulletins de participation

Le règlement du concours et les bulletins de participation sont disponibles gratuitement :

- A l'accueil de la mairie du 11^{ème}
- Sur simple demande par courrier :
Cellule des Conseils de quartier
Mairie du 11^{ème}
12 place Léon Blum
75011 PARIS
Mail : democratielocale11@paris.fr

Article 11 : Acceptation du règlement

Toute participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

Cette acceptation est validée par la signature du bulletin de participation joint au règlement.





Concours de poésie 2022

« *Gardette, votre jardin extraordinaire* »

BULLETIN DE PARTICIPATION

A retourner impérativement avant le lundi 05 septembre minuit.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Catégorie : ☐ Enfant (jusqu'à 16 ans) ☐ Adulte

Titre de l'œuvre :

Type de poésie : ☐ En vers ☐ En prose ☐ Calligramme ☐ Autres

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte dans son intégralité.

Date : Signature (précédée de *Lu et approuvé*)



Concours de poésie 2022

« *Gardette, votre jardin extraordinaire* »

AUTORISATION DE L'ADULTE REFERENT

A joindre impérativement au bulletin de participation pour les mineurs

Je soussigné(e) (nom/prénom) :

en qualité de ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Référent(e)

Demeurant :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Autorise l'enfant

Nom :

Prénom :

Né(e) le à

à participer au concours de poésie 2022 « *Gardette, votre jardin extraordinaire* ».

Date :

Signature (précédée de *Lu et approuvé*)